



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 107528

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la prévention des cancers masculins, notamment celui de la prostate. L'attention du parlementaire a été portée sur l'importance de la prévention du cancer de la prostate et l'intérêt à mettre en place un programme de dépistage. Depuis plus d'une vingtaine d'années, les autorités sanitaires ont mis en place un programme de dépistage systématique du cancer du sein pour les femmes de plus de 50 ans, en collaboration financière avec la sécurité sociale. *A contrario*, il apparaît qu'aucune mesure de dépistage équivalente n'ait été mise en place pour le cancer de la prostate. Il s'agit pourtant de la forme de cancer la plus fréquente chez l'homme dans la plupart des régions françaises et une mesure régulière du taux de PSA, ou antigène prostatique spécifique, par le biais d'une prise de sang permet dans la plupart des cas de déceler une tumeur cancéreuse. À ce jour, les dispositifs de dépistages préconisés par la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ne prévoient pas une telle mesure de dépistage même si les caisses de sécurité sociale prennent souvent en charge le dépistage des marqueurs tumoraux. Dès lors que dans certaines régions, notamment l'Alsace, un dépistage organisé existe pour le cancer colorectal, on peut s'interroger sur l'opportunité d'instaurer un dépistage organisé pour le cancer de la prostate, dont le nombre de nouveaux cas décelés a connu la plus forte progression au cours des dernières années. Face à ce problème de santé publique, il souhaite connaître sa position quant à la possibilité d'introduire cette forme de dépistage dans les nouvelles orientations des différents régimes de sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107528

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4419

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)